Informations sécurité

Météo
Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident
- **Garder son calme,** ne pas céder à la panique.
- **Protéger :** éviter le sur-accident ; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter :** estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélisurfaces sont équipés de bornes numérotées) ; sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir :** pratiquer les gestes de premier secours.

En cas de secours héliporté, se rendre visible.

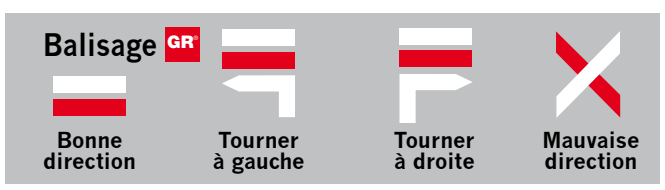
Les numéros utiles (gratuit)
15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers


Photo J.-F. Clair

Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.



Du refuge des Néocallitropsis à Netcha
(sentier Alain Grouazel)

En laissant derrière vous le refuge des Néocallitropsis, vous parcourrez la longue ligne de crête qui sépare la Plaine des Lacs de la vallée du Creek Pernod. Elle relie le Pic du Pin à la Mine Anna-Madeleine. Depuis ce balcon, peu élevé, vous dominerez le Grand Sud. Au loin, vous apercevrez la masse étincelante de l'océan.



Situation du départ : rejoindre le village de Prony au Sud-Est de Nouméa. Puis, en poursuivant vers Goro, atteindre le Col de La Capture (**GPS : 687 928 – 7 536 447**). L'accès au refuge se fait par une mauvaise piste interdite aux véhicules.
Parking : col de La Capture
Durée : 3 h 30
Distance : 10,8 km
Altitude min. : 235 m
Altitude max. : 600 m
Dénivelée cumulée à la montée : 590 m
Cotation : ibp index 57 Peu difficile • Technicité 3 Peu difficile • Risque 2 Assez faible
Difficultés : montée vers le Pic du Pin
Coordonnées GPS : UTM/WGS 84

Sites internet
province-sud.nc
www.destinationprovincesud.nc

Où s'informer ?
Point I Mont-Dore
Tél./Fax 46 06 25
Courriel : pitgs@mls.nc

Antenne Territoriale du Grand Sud
Tél./Fax 43 61 24
Courriel : parcriviereblueue@province-sud.nc

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
Centre administratif de la province Sud (CAPS)
6, route des Artifices – Baie de la Moselle
Tél. 20 48 50 – Fax 20 30 16 – Courriel : djs.contact@province-sud.nc

Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation.
Merci de la respecter.

PROVINCE SUD

Homologué par la FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



Photo M. Dosdane

La Rencontre - Pix Graphique / Parenthèses – Décembre 2016

PROVINCE SUD


Photo M. Dosdane

LA PLAINE DES LACS
La Plaine des Lacs est une vaste zone humide constituée d'un ensemble de dépressions creusées dans le plateau cuirassé, formant des lacs (Lac en Huit, Grand Lac...) et séparées par de grandes surfaces marécageuses. Elle est drainée par la Rivière des Lacs qui prend sa source dans le Lac en Huit et franchit la limite Nord, au niveau des Chutes de la Madeleine, pour rejoindre le Creek Pernod.
Les espèces et écosystèmes rencontrés dans cette zone riche en ferro-nickel et manganèse sont exceptionnels et uniques au monde. C'est à ce titre que la zone des lacs du Grand Sud a été reconnue comme zone humide d'intérêt international et inscrite à la convention de RAMSAR.

DES PLANTES BIEN ÉTRANGES...


Photo J.-F. Clair

Drosera neocaledonica et *Nepenthes vieillardii* sont des plantes carnivores communes qui intriguent et titillent l'imagination. Les *Nepenthes* sont des pièges redoutables pour les insectes. Le bord de l'urne, « ciré », provoque la chute des insectes imprudents. Les poils et les barbes rendent vaine toute tentative de remontée. Les glandes digestives secrètent un suc qui noie et digère les proies. Quelques heures suffisent pour achever le repas. Les *Drosera*, autres plantes « tueuses », produisent un leurre de nectar destiné à attirer les insectes à l'extrémité de leurs petits poils rouges. Fatale méprise ! Ils s'engluent et s'épuisent rapidement. Les *Drosera* replient alors ces poils et produisent un suc très actif qui leur permet de digérer leur victime vivante.


Photo J.-F. Clair

LE SITE DE NETCHA
Inaugurée le 1er décembre 1999, cette aire de gestion durable des ressources est un lieu de détente et de séjour en bordure de la Rivière des Lacs. Il a été créé pour permettre certaines activités récréatives en un lieu proche de la réserve naturelle des Chutes de la Madeleine. Cette dernière, autrefois très fréquentée pour la baignade notamment, est une destination privilégiée pour découvrir les richesses du milieu naturel.
Netcha est équipé de plusieurs emplacements pour le pique-nique et le camping. Le feu y est autorisé dans les emplacements prévus à cet effet. Un bloc sanitaire avec des douches est également disponible.


Photo J.-F. Clair

Un refuge est installé pour les grands randonneurs. L'accès à l'eau est possible à plusieurs endroits aménagés, mais la baignade n'est pas surveillée. L'entrée est payante.

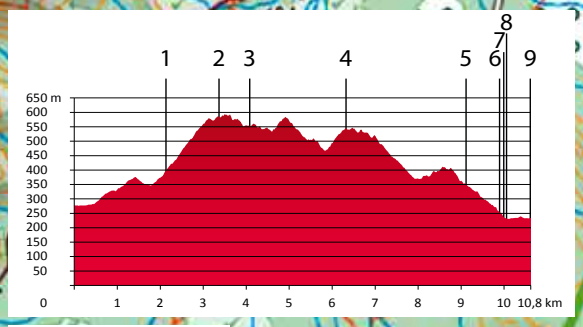
LE FEU ET L'ÉROSION
Depuis les temps anciens, les hommes connaissent les bienfaits et les dangers du feu. Les premiers êtres humains arrivés en Nouvelle-Calédonie, il y a environ trois mille ans, possédaient le feu. Soucieux de préserver leur espace, ils mirent en place des moyens permettant d'en éviter les conséquences désastreuses. Aujourd'hui, il est un des derniers fléaux affectant le patrimoine naturel. En touchant la forêt, les sols et l'eau, il génère de considérables dégradations en cascade, depuis la montagne jusqu'au lagon.
Et l'homme, dont la majorité des activités dépend de l'environnement, en subit les conséquences :
- Destruction de la flore originelle endémique laissant place à une végétation pauvre en espèces, puis aux espèces envahissantes (fougères, lantanas, sensitives...). Les animaux inféodés à ces milieux disparaissent avec eux,
- les sols ne sont plus protégés ; ils deviennent sensibles à l'érosion pluviale,
- le lit des rivières s'engrave et les inondations deviennent plus fréquentes,
- le littoral et les baies s'envasent par des apports de sédiments et lors des pluies cycloniques,
- l'accès à la ressource en eau (alimentation et agriculture) devient problématique,
- la faune piscicole des creeks disparaît,
- les récifs coralliens souffrent et meurent. Les ressources halieutiques diminuent,
- les attraits touristiques s'estompent,
- le dégagement de CO^2 participe au réchauffement de la planète.

Le marcheur peut devenir un acteur du drame. Il convient donc de respecter les consignes : le feu est interdit sauf pour des raisons impératives de sécurité.

PROVINCE SUD

LA MINE ANNA-MADELEINE
Découvert par Charles Metzdorf, le gisement est exploité de 1907 à 1908, puis de 1923 à 1927 par la société Le Chrome qui extrait durant cette période 16 000 t de minerai brut. La mine est rouverte en 1943 par Henri Lafleur qui installe une laverie sur la rivière du Carénage, au Sud du col de La Capture. En 1946, après 5 000 t supplémentaires extraites (teneur entre 47 et 53 %), elle ferme définitivement. Le silence emprisonne de nouveau la région malgré les nombreuses prospections qui y seront réalisées jusqu'à la fin des années 80. Le minerai était ensaché et descendu par un câble aérien jusqu'à une voie ferrée située en contrebas. Les wagonnets, tirés par des chevaux au début, puis par une locomotive Decauville dans les deux dernières années d'exploitation, transportaient le minerai jusqu'à La Capture et ensuite jusqu'à la Baie du Carénage. La voie se terminait sur un épaulement à partir duquel un système de va-et-vient descendait le chargement vers une plateforme en bord de mer. L'exploitation a laissé une profonde entaille dans le flanc. On aperçoit nettement l'emplacement de l'extraction à ciel ouvert et les différentes voies en étages pour le déblai du stérile.


Photo D.R.



Légende

GR®

Autre GR®

PR

VTT

Réserve naturelle

Carte Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – *La Korrigane* – SIGEO

DESCRIPTION DU PARCOURS

Du refuge des Néocallitropsis à la jonction de crêtes (6,2 km – 2 h)

D Refuge des Néocallitropsis (GPS : 686479 – 7537011 ; alt. 283 m) [> huit couchages] **:** partir vers le Nord, traverser l'affluent et prendre pied sur une banquette couverte de *Neocallitropsis*. La longer vers le Sud-Est, puis franchir le cours principal du creek en aval du trou d'eau (**> zone dangereuse en cas de fortes pluies**). Partir en direction des premiers contreforts du Pic du Pin. Le sentier se faufile entre mamelons et dolines. Dépasser le dernier point d'eau et attaquer franchement la montée. Atteindre la crête.



Photo M. Dosdane

1 Épaulement (GPS : 687685 – 7537916 ; alt. 426 m) : gravir la crête qui monte en direction du pic (**> rude grimpette, mais tracé régulier et progressif**) [> entrée dans la réserve spéciale botanique du pic du Pin]. Le sentier gagne ensuite un second épaulement parmi les blocs de péridotites. Contourner un premier sommet par le Nord-Est, puis revenir sur le fil de l'arête [> au Nord-Est en contrebas, une combe avec des *Agathis ovata*]. Traverser la selle (*une sente non balisée descend la petite crête qui borde la combe au Nord, puis rejoint la RM 10*). Grimper en direction du Pic du Pin, puis quitter la crête [> une sente non balisée grimpe au sommet du Pic du Pin ; belvédère panoramique].

2 Bifurcation (GPS : 687394 – 7538643 ; alt. 587 m) : prendre à droite pour quitter la crête et traverser dans la face Est du Pic du Pin en dominant une forêt primaire bien conservée. Rejoindre la crête principale.

3 Petit col (GPS : 687480 – 7539222 ; alt. 556 m) : contourner le mamelon bien marqué. Basculer sur le versant Nord-Ouest de la ligne de faîte. Contourner un sommet avant de revenir vers un col boisé enfoui dans la végétation (palmiers). Traverser la forêt, puis sortir du col par quelques lacets. Atteindre une jonction de crêtes.

De la jonction de crêtes à Netcha (4,6 km – 1 h 30)

4 Bifurcation (GPS : 688365 – 7540154 ; alt. 541 m) (sortie de la réserve spéciale botanique du Pic du Pin) : prendre à droite [> le tracé rejoint celui du Sentier de Netcha balisé en jaune]. Cheminer sur la crête ondulée et descendante [> parcours aérien et facile, points de vue sur les environs]. Suivre la ligne de faîte qui oblique au Sud-Est vers la mine. Le point topographique marque la fin de la longue ligne de crête. Déboucher sur les hauteurs d'une ancienne exploitation minière.



Photo J.-F. Clair

5 Mine Anna-Madeleine (GPS : 690561 – 7540307 ; alt. 356 m) [> départ de l'ancien funiculaire] : sortir de la mine pour rejoindre le sentier muletier en contrebas (**> nombreuses autres traces secondaires**). Rester sur le tracé principal pour atteindre l'intersection suivante.



Photo J.-F. Clair



Photo J.-F. Clair

6 Jonction avec le sentier des Agathis (GPS : 690609 – 7540887 ; alt. 283 m) [> à droite, sentier vers la réserve spéciale botanique de la Madeleine] : prendre à gauche vers un mamelon [> il surplombe les farés de Netcha et la Rivière des Lacs].

7 Point de vue (GPS : 690646 – 7540980 ; alt. 260 m) : descendre la croupe vers le Nord-Ouest. Atteindre la RM 10.

8 Route (GPS : 690605 – 7541049 ; alt. 238 m) : la traverser pour rejoindre le camping.

9 Site de Netcha (GPS : 690340 – 7541321 ; alt. 241 m) : (zone aménagée et payante. Le ticket d'entrée est utilisable pour la réserve botanique de la Madeleine).



Photo J.-F. Clair

PROVINCE SUD